

## Deux blessures sans gravité

13-02-2022

Dans un jardin ombragé par des arbustes bienveillants, enveloppé d'une douceur printanière, chemise blanche, col ouvert, manches retroussées, deux hommes, épée à la main, se jugent, se jaugent, puis, sur un signe de l'arbitre, croisent le fer. Quatre minutes plus tard, le combat cesse un des deux duellistes ayant été touché par deux fois au bras. Cette scène est extraite d'aucun roman ou film de cape et d'épée. Elle eut lieu il y a exactement cinquante ans, le 21 avril 1967, dans le parc d'un hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine.

Elle opposait deux parlementaires : Gaston Defferre, maire de Marseille, député SFIO et président de son groupe à l'Assemblée nationale, et le très gaulliste René Ribière, élu du Val-d'Oise, révoqué de la préfecture pour avoir assisté, en tenue de sous-préfet, à une manifestation du Rassemblement du peuple français (RPF). Ils furent les protagonistes du dernier duel disputé en France.

La veille, lors d'un débat houleux, alors qu'il est sans cesse interrompu pendant son intervention, Gaston Defferre apostrophe son collègue le plus virulent : « Taisez-vous, abruti ! » L'incident n'en reste pas là. Plus tard, dans la salle des Quatre-Colonnes, Ribière demande des excuses à son offenseur, mais le fougueux Marseillais les lui refuse. L'offensé lui envoie d'office deux témoins pour exiger réparation. Ayant le choix des armes, il choisit l'épée. Trois assauts et deux estafilades plus tard, l'arbitre Jean de Lipkowski, un gaulliste de gauche, arrête le combat, Ribière a deux blessures sans gravité.

Le député valdoisien n'avait, semble-t-il, jamais touché à une épée et le fait que l'un de ses grands-pères se soit battu en duel en 1910 ne lui fut pas un grand secours. Il n'en a pas été de même pour son adversaire des Bouches-du-Rhône, vieux briscard habitué à en découdre, qui s'était déjà mesuré au radical Paul Bastid, vingt ans plus tôt au pistolet.

Le Monde, 21 avril 2017

Jean-Jacques Salomon

palia@editionsdupalio.fr

